

Procès-verbal du Conseil d'Administration du mercredi 4 février 2026

Mercredi 4 février 2026 à 18h00 Date convocation : 27 janvier 2026	Salle du conseil de la Mairie-annexe de Châtillon en Michaille - 01200 Valsenhône
<p>Présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège 1 : Daniel BRIQUE, Catherine BRUN, Jean-Pierre FILLION, Philippe DINOCHÉAU, Patrick PERREARD, Sophie SELLIER - Collège 2 : Guy BEAUREPAIRE (suppléant), Adrien JUILLERON (titulaire) - Collège 3 : Florent VACHER (titulaire) - Technicienne : Jennifer HAMEL <p>Excusés et pouvoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège 1 : Christiane RIGUTTO, Elisabeth JEAMBENOIT pouvoir à Jean-Pierre FILLION - Collège 2 : - - Technicienne : Soraya BENSALÉM, Véronique HERBERT <p>Absents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège 1 : Marie-Françoise GONNET, Christophe MARQUET, Florian MOINE, Gilles THOMASSET, Jacques VIALON - Collège 2 : Boris COTTIER (titulaire), Marc DURAND (titulaire), Marc FAVRE (suppléant), François GARCON (titulaire) représenté par Guy BEAUREPAIRE, Christian VALLET (titulaire) - Collège 3 : Yves MARINET (titulaire), Frédéric MIGUET (titulaire) 	<p>Nombre de membres titulaires en exercice : 21 Nombre de membres titulaires et suppléants présents : 9 Nombre de pouvoirs : 1 Nombre de votants : 10</p> <p>Rappel statuts de l'OT : l'article 4.7 relatif au fonctionnement du CA stipule que le « Conseil d'Administration peut délibérer valablement quel que soit le nombre de membres présents et représentés (pas de règle de quorum) ».</p>

M. FILLION, Président de l'Office de Tourisme, ouvre la séance à 18h05 puis il rappelle l'ordre du jour après avoir excusé les membres empêchés.

M. FILLION propose de commencer par un tour de table afin que chacun puisse se présenter et en particulier pour accueillir et souhaiter la bienvenue à Monsieur Matthieu HENNETIER ;

1) Désignation du secrétaire de séance

Mme BRUN Catherine est nommée secrétaire de séance.

2) Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 8 octobre 2025

M. Fillion demande aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le compte-rendu du dernier Conseil d'Administration qui était joint avec la convocation transmise le 27/01/2026.

- Le compte-rendu n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

3) Compte-rendu des délégations du Président

M. le Président fait savoir que, depuis le dernier conseil d'administration, il a pris 2 nouvelles décisions de président :

- Décision 25-DP005 Fixation tarif nouvel article boutique

- Décision 25-DP007 Modification de l'acte constitutif de recettes de l'Office de Tourisme Terre Valserhône

M. VACHER signale qu'il n'a pas pu acheter des cartes postales, le prix n'était pas encore fixé.

M. PERREARD suggère de transmettre les coordonnées du fournisseur à M. VACHER afin de limiter la problématique de la TVA à récupérer.

M. FILLION indique qu'une réponse sera apportée à M. VACHER prochainement.

Arrivée de M. DINOCHÉAU 18 :15

4) Office de Tourisme - Débats d'orientation budgétaire 2026

M. FILLION fait savoir que les articles L. 2312-1 et L. 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose aux établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, et à leurs établissements publics, qu'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette soit présenté au conseil d'administration dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget.

L'office de Tourisme Terre Valserhône (OT) est donc soumis à cette formalité.

M. FILLION fait la lecture des différents chapitres qui donnent lieu à un débat et une délibération afin de prendre acte de la tenue effective.

Les membres du Conseil d'administration ont reçu le ROB avec la convocation à la présente séance. Le ROB comprenant :

- Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement.
- Le cas échéant, la présentation des engagements pluriannuels envisagés, la gestion de la dette, les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement.

Ces orientations devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

M. FILLION doit également présenter les informations relatives à la structure des effectifs ; aux dépenses de personnel et à la durée effective du travail dans la structure.

Ce rapport sera transmis à la Communauté de Communes Terre Valserhône.

Le Conseil d'Administration est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire à l'appui du Rapport d'Orientation Budgétaire, joint en annexe, afin d'examiner les grandes orientations qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2026.

La dépense de 1139.48€ relative au Bus Eductour fait l'objet de discussions. M. FILLION dit qu'il faudra apporter des précisions sur cette remarque.

M. VACHER affirme que les membres de l'OT doivent se rapprocher des sociaux-pro, qu'un contact humain doit être établi. Il regrette de ne pas avoir pu assister à la journée Eductour sur la commune de Giron le 19 janvier en raison de ses obligations professionnelles.

M. PERREARD déclare la nécessité de revoir les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme lors de l'arrivée du nouveau Directeur de l'OT. Il apparaît indispensable de redéfinir une nouvelle orientation et d'intégrer l'outil numérique.

M. FILLION précise l'absence actuelle d'un Directeur et que l'équipe est au nombre de 3 personnes à ce jour. Il n'est pas possible d'aller à la rencontre des sociaux pro. Il explique que 2 personnes étaient au salon de Paris ce week-end pour faire la promotion du territoire.

M. DINOCHÉAU indique que l'appel à partenariat pourrait être un moyen d'échange avec la personne de l'OT et les partenaires.

M. VACHER souligne que l'arrivée de Dinoplagne a été un atout pour le tourisme. Il fait le constat que la fête de la Valserine est réservée aux habitants. Il est nécessaire d'impliquer les porteurs de projet sur le territoire.

Mme BRUN précise que les dépenses de l'OT sont aussi couvertes par le budget TVI, M. Perreard le confirme. Voici quelques exemples donnés par Mme Brun financés par le budget général :

- Le bâtiment où siège l'OT
- Les travaux aux pertes de la Valserine
- Le réseau de chaleur

Mme BRUN affirme que le budget de fonctionnement est à l'équilibre : 25 582.323€uro. La subvention de TVI est versée à l'OT.

M. VACHER invite les membres de l'OT à passer au Relais Nordique.

M. Vacher demande des précisions sur la fiche de poste du futur Directeur de l'OT.

La Dépense de 6016 €uro « Place de Marché » interpelle les membres du CA.

Le Président indique que nous allons nous renseigner sur cette dépense demandée pour 2026 et que nous apporterons des précisions ultérieurement.

➤ **A l'unanimité, le Conseil d'Administration :**

- Valide les orientations proposées
- Prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2026 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire du budget de l'Office de Tourisme Terre Valserhône joint en annexe
- Demande au Président de préparer les budgets 2026 selon les orientations ainsi définies
- Autoriser le Président ou le Vice-Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

5) Dinoplagne : plan d'actions 2026

1. Orientations générales

L'année 2026 constitue une année charnière pour Dinoplagne.

Le principal axe de travail est orienté vers le déploiement d'une nouvelle scénographie, afin de compléter et renforcer l'offre culturelle et scientifique du site, tout en améliorant l'expérience visiteurs.

Parallèlement, l'offre scolaire a été renforcée, avec :

- Une augmentation du nombre de propositions pédagogiques,
- Une extension aux écoles maternelles, permettant d'élargir le public scolaire accueilli.

2. Finalisation des grands travaux engagés

Les travaux d'amélioration engagés en 2025 se finaliseront en 2026, notamment :

- L'ombrage des aires de fouilles et de pique-nique,
- La création d'un cheminement PMR adapté sur la dalle principale,
- Les derniers travaux de mise aux normes du snack.

Les cahiers des charges ayant été publiés en 2025, l'année 2026 correspond à la phase opérationnelle de mise en œuvre, avec :

- La mise en place de nouveaux équipements scénographiques,
- Le développement d'un module "hors les murs", destiné à la promotion de Dinoplagne sur des événements extérieurs.

Ces investissements visent à étoffer l'offre, renforcer l'attractivité du site et attirer un public plus large, notamment des visiteurs davantage habitués aux parcs de loisirs qu'aux musées traditionnels.

3. Organisation de la saison 2026 et moyens humains

Les grandes lignes de la saison sont les suivantes :

- Maintien des tarifs d'entrée, afin de préserver l'accessibilité du site.
- Passage en visite libre durant les vacances scolaires (hors été) et lors des ponts du mois de mai.
- Recrutement de 7 saisonniers, à volume équivalent aux saisons précédentes.
- Groupes scolaires et constitués :
 - 21 dossiers de réservation reçus au 13 janvier 2026, contre 18 à la même période en 2025.

Il est important de souligner que le volume global de l'équipe reste inchangé.

L'organisation repose donc sur une optimisation des moyens existants, sans création de postes supplémentaires.

Une vigilance particulière reste toutefois nécessaire suite à la suspension du dispositif Pass Culture, largement utilisé par de nombreux établissements scolaires.

4. Animations et temps forts 2026

En complément de l'activité quotidienne du site — comprenant :

- L'accueil des publics,
- Les animations estivales (jusqu'à 8 animations par jour en haute saison),
- Les animations scolaires,
- Et les animations grand public sur les ailes de saison — plusieurs temps forts viendront ponctuer l'année 2026 :
- Nuit européenne des musées : 23 mai.
- Dino-Astro : 2, 9 et 16 octobre.
- Visites nocturnes : tous les jeudis du mois d'août.
- 6 avril : chasse aux œufs de Pâques.
- 30 octobre : chasse aux bonbons.
- Tous les mercredis de l'été : deux représentations théâtrales par jour.

M. FILLION précise son objectif d'atteindre 15 000 visiteurs.

M. VACHER précise qu'une implication des scolaires permettrait d'atteindre cet objectif. Il convient de mobiliser les instituteurs, institutrices à organiser les sorties scolaires à Dinoplagne. Une école de La Plagne va venir visiter Dinoplagne.

M. DINOCHÉAU met en avant l'effort déployé par l'équipe de Dinoplagne pour toucher le jeune public avec le Dino show.

M. FILLION dit qu'il faut créer un côté spectaculaire pour captiver les enfants.

6) Service tourisme de l'interco : plan d'actions 2026

Il est prévu de poursuivre les actions du Schéma de Développement Touristique comme nous l'avons vu lors des derniers Conseils d'Administration.

En plus de la continuité des travaux réalisés pour maintenir la qualité des sites et sentiers de randonnée pédestre et VTT, la priorité est donnée :

- Etude et investissements nécessaires à la création de circuits numériques : Giron (Aventure), Cuvéry (découverte) et Valserhône (immersion historique)
- Aux travaux de sécurisation des berges de la Valserine du centre-ville de Valserhône au barrage de Métral (sous réserve d'obtention de subventions)
- Passages de VTT et barrières dans les alpages et autres sentiers
- Et à la mise en œuvre du schéma de signalétique routière des sites touristiques.

Les dépenses d'investissement du service Tourisme sont estimées à **165 000 €** pour 2026.

Il est aussi envisagé de rajouter la réalisation des vidéos 4 saisons : des devis seront demandés pour voir si les budgets le permettent ou si les priorités sont à revoir.

M. FILLION pense qu'il faudrait renouveler nos vidéos un peu démodées en utilisant des techniques modernes telle que l'IA.

7) Points divers

Aucune question diverse n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, M. FILLION remercie l'assemblée et lève la séance à 19:25

La Secrétaire de séance,
Catherine BRUN



Le Président,
Jean-Pierre FILLION



